

• **Modalités**

Le centre sera ouvert de 7h45 à 17h45 du lundi 22 février au vendredi 5 mars 21. Semaines 8 et 9. **Les horaires sont à respecter, il ne sera pas possible d'amener ou de reprendre un enfant entre 9h et 17h, sauf impératif de RDV.**

Il peut accueillir au maximum 48 enfants âgés de 3 à 12 ans (dont 24 enfants moins de 6 ans). (Enfants nés entre 2018 et 2009 inclus)

Les inscriptions se feront à la semaine de 5 ou 4 jours (Libre choix du jour d'absence).

Attention, notre structure respecte la réglementation des ACM, les dispositions générales mises en place pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et le protocole sanitaire imposé. Selon l'actualité et les nouvelles directives gouvernementales les modalités d'accueil pourront être ajustées.

• **Activités proposées**

Les activités manuelles, jeux sportifs divers, jeux d'éveil, de plein air, sensoriels, contes, chants, cinéma, visites... constituent l'essentiel de l'animation du groupe des 3/6 ans.

En ce qui concerne les + de 6 ans, des activités plus sportives peuvent être mises en place et parallèlement des animations d'arts plastiques, théâtre, musique, cinéma, visites diverses... complètent les différents programmes

Les plannings des activités et les sorties sont affichés dans le hall d'entrée, le premier jour de la semaine de fonctionnement du centre.

• **Équipe d'animation**

Elle sera composée d'un directeur et d'animateurs diplômés.

Le nombre d'animateurs sera fonction des effectifs d'enfants, et celui-ci respectera le taux d'encadrement réglementaire.

(1 animateur pour 8 enfants - 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants + de 6 ans)

• **Tarifs journaliers**

SEMAINES 8 et 9 (5 ou 4 jours)	Prix de la journée	
	(CA)*	HC
Du lundi 22 février au vendredi 5 mars	12,00€	17,00€

(*) Les communes conventionnées : La Vieux Rue, Martainville-Epreville, Roncherolles sur le Vivier et Servaville-Salmonville

La mairie accepte les aides diverses : CAF - chèque ANCV - Comité d'entreprise - MSA ...

**Pour tous les participants si QF de la CAF <700 réduction de 15%. Pour les Préautais possibilité de cumuler avec une aide CCAS. Fournir l'attestation CAF dès l'inscription
En cas d'absence, il n'y a pas de remboursement, sauf présentation d'un justificatif.**

• **Locaux implantés à Préaux**

Le centre de loisirs utilise essentiellement les locaux de la Clef des Champs à Préaux, ainsi que les équipements sportifs avoisinants (court de tennis, terrain de foot, terrain multisport)

• **Inscriptions**

Les inscriptions sont ouvertes dès le **Lundi 18 janvier pour les Préautais seulement** et à partir du **Lundi 25 janvier 2021 pour toutes les autres communes**. Dossiers disponibles sur le site. Pour valider l'inscription le dossier est à remettre complet (copie vaccins obligatoire) avec le paiement joint, **UNIQUEMENT en mairie de Préaux**. (pas d'inscription possible par mail ou téléphone).

Durant la période de fonctionnement, les dossiers seront à déposer directement sur le lieu de l'accueil. Tous les paiements se feront seulement en mairie de Préaux.

RENSEIGNEMENTS MAIRIE DE PRÉAUX 02.35.59.02.63

Après du responsable service jeunesse

Mail: servicejeunesse@preaux76.fr

Site: <http://www.preaux76.fr/>